

Séance du 13 octobre 2015

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la bibliothèque municipale, mardi le 13 septembre 2015 à 20h00.

Sont présents : Mme Jocelyne Bouchard,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,

tous conseillers réunis sous la présidence de M. Yves Germain, maire. Le quorum est atteint.

2015-10-127 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.

2015-10-128 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, tel que présenté, sur proposition de M. Jacques Martin, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

2015-10-129 Approbation des procès-verbaux

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que le procès-verbal du 8 septembre dernier soit approuvé tel que rédigé.

Communications du conseil

Dérogation mineure (M. Gilles Favreau)

Cette demande est remise à une date ultérieure pour obtenir des informations supplémentaires.

Demande de M. Jacek Koniuszewski

Cette demande est de nouveau remise.

2015-10-130 Demande de la Fabrique (Retrouvilles)

Il est proposé par Mme Jocelyne Bouchard et appuyé par M. Jacques Martin qu'une subvention de 500 \$ soit accordée à la Communauté chrétienne de Saint-Didace pour le dîner des Retrouvilles.

Demande de dérogation mineure (M. Gilles Breault)

Cette demande est remise à une séance ultérieure en attente de renseignements complémentaires.

Demande de Santé à cœur

Cette demande n'est pas retenue par le Conseil.

2015-10-131 Les sentiers équestres de D'Autray

Considérant que la circulation à cheval est permise sur les chemins municipaux, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que l'organisme Les Sentiers équestres de D'Autray soit autorisé à utiliser le rang Saint-Guillaume (du village jusqu'à Saint-Barthélemy) ainsi que le chemin de front à partir du 3^{ième} rang de la Californie jusqu'à la limite de la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé pour l'établissement du sentier transcanadien tel que stipulé dans sa lettre du 30 septembre 2015.

Rapports

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport sur les permis émis au cours du dernier mois ainsi que le rapport de suivi budgétaire.

2015-10-132 Remerciements à Mme Monique Guay

CONSIDÉRANT l'excellence des services dispensés par la bibliothèque municipale sous la direction de Mme Guay;

CONSIDÉRANT l'élargissement de l'offre culturelle offerte durant la même période;

CONSIDÉRANT la solide équipe rassemblée par Mme Guay pour le fonctionnement de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT l'implication et les efforts consentis dans l'exécution de sa fonction,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et unanimement résolu que le conseil municipal de Saint-Didace adresse ses plus sincères remerciements à Mme Monique Guay pour le rôle qu'elle a joué pour amener la bibliothèque municipal à un haut niveau de qualité des services aux citoyens.

2015-10-133 Nomination de la coordonnatrice de la bibliothèque

Suite à la démission de Mme Monique Guay du poste de coordonnatrice de la bibliothèque municipale, il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que Mme Christiane Morin soit nommée coordonnatrice de la bibliothèque à partir du 1^{er} novembre 2015.

Avis de motion

M. Jacques Martin donne avis de motion qu'à une session ultérieure de ce conseil il présentera ou fera présenter un règlement concernant l'utilisation de câbles nus pour fermer les entrées privées donnant sur les voies publiques.

2015-10-134 Félicitations à M. Daniel Brazeau

Considérant la nomination de M. Daniel Brazeau à titre de Chef pompier permanent de l'année au Canada par l'Association canadienne des chefs pompiers, il est proposé par Mme Jocelyne Bouchard, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que le conseil municipal de Saint-Didace félicite M. Brazeau pour sa nomination et reconnaît qu'elle est pleinement méritée.

2015-10-135 Compensation pour usage d'équipement informatique

Considérant que les membres du conseil utilisent leur ordinateur personnel dans l'exécution de leur tâche et particulièrement pour la préparation des séances du conseil, il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu qu'une compensation de 25 \$ soit accordée mensuellement à chacun pour l'usage de son équipement ainsi qu'une compensation mensuelle de 25 \$ pour le maintien d'un lien internet.

2015-10-136 Pacte fiscal et sentier pédestre

CONSIDÉRANT la forte implication de Loisirs St-Didace dans l'établissement du sentier pédestre Mont-Marcil;

CONSIDÉRANT que Loisirs St-Didace a réussi l'autofinancement de son projet;

CONSIDÉRANT que le sentier a déjà une très bonne notoriété autant auprès de nos citoyens que des visiteurs;

CONSIDÉRANT que les projets municipaux devant être financés par le pacte fiscal connaissent du retard;

CONSIDÉRANT que la municipalité est reconnaissante des efforts déployés par Loisirs St-Didace dans ce projet;

CONSIDÉRANT qu'il y a encore des améliorations à apporter à ce sentier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que la municipalité recommande à Loisirs St-Didace de présenter une demande en vertu du pacte fiscal pour un montant total de mille (1000) dollars.

2015-10-137 Comptes

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que la liste des factures à payer, au montant de 135 041.27 \$, soit approuvée (à l'exception de la facture 20150909 de M. Richard au montant de 72 \$) et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

Période de questions

2015-10-138 Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h58 sur motion de Mme Jocelyne Calvé appuyée par M. Jocelyne Bouchard.